

13 nov 2009 -12:43

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2009

Biocarburants

Validation annuelle des agrément accordés aux unités de productions de biocarburants

Validation annuelle des agrément accordés aux unités de productions de biocarburants

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a validé les agréments accordés aux deux unités de productions de bioéthanol Alco Bio Fuel et Syral pour l'année 2008, sur la base des rapports annuellement introduits auprès de la Commission d'agrément.

Le Conseil des ministres a également procédé à la validation annuelle des agréments en matière de FAME (fatty acid methyl ester ou biodiesel) aux opérateurs Oleon, Neochim, Bioro et Proviron, compte tenu des circonstances exceptionnelles rencontrées en 2008 en matière de production de biocarburants (première année de mise en oeuvre des projets, difficultés de commercialisation, hausse du prix des matières premières agricoles, ...).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>